

Quel avenir pour la Polynésie Française ?

par

Gilles BLANCHET*

On ne peut dissocier l'évolution contemporaine de la Polynésie Française des expériences nucléaires qu'y poursuit la métropole dans le cadre de sa politique de dissuasion.

En avril 1992, le gouvernement français a pris l'initiative de suspendre ses campagnes d'essais. Il ne s'agit pour l'instant que d'un moratoire mais la fin de la guerre froide, la réorganisation de la politique de défense et une conjoncture économique déprimée permettent d'y voir un premier pas vers l'arrêt définitif des tirs.

Cela pousse à s'interroger sur les répercussions que pourrait avoir le départ du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP) qui, depuis plus de trente ans, joue un rôle-clé dans le Territoire. La réflexion débute par un survol de l'économie et s'appuie sur les indicateurs de tendance auxquels on fait habituellement référence. Elle soumet ces données aux grilles de lecture que proposent des spécialistes dans des situations du même genre et en tire des conclusions dans la perspective d'un développement durable.

I - LES ALÉAS

D'UNE ÉCONOMIE ASSISTÉE

Considérées comme parties intégrantes de la société française, les collectivités territo-

riales d'outre-mer bénéficient depuis 1946 d'importants concours de l'État. Ces subsides leur ont permis de réduire leur décalage avec la métropole mais se sont accompagnés d'effets pervers dont la permanence et le caractère cumulatif conduisent à douter de la pertinence de ce mode de développement. Elles se trouvent aujourd'hui confrontées à une situation de crise généralisée, qui prend des proportions inquiétantes en Polynésie Française avec la perspective du départ du CEP et la crainte que ne s'interrompent les transferts qui lui sont liés.

1 - Panorama de l'économie du territoire¹

C'est en effet le Centre d'expérimentation et une intervention massive de l'État qui ont permis au Territoire, éloigné et doté de faibles ressources, d'atteindre un niveau de vie comparable à celui des pays les plus industrialisés.

- Un niveau de vie élevé

- L'un des critères par lesquels les instances internationales de développement caractérisent les « pays moins avancés » est un revenu annuel par habitant inférieur à 2 000 dollars US². En

* Economiste, Centre ORSTOM de Brest, octobre 1994.

1. BLANCHET (G.), 1985 - *L'économie de la Polynésie Française de 1960 à 1980*. ORSTOM, Paris, coll. Travaux et Documents n° 195, 166 p.

BLANCHET (G.), 1991 - *A Survey of the Economy of French Polynesia : 1960 to 1990*, Islands/Australia Working Paper n° 91/4, Canberra, National Centre for Development Studies, Australian National University, 1991, 46 p.

2. Comme le rappelle Michel Chauvin, le développement est loin de se confondre avec la croissance du revenu et du PIB par habitant. De telles données, qui ne prennent en compte que le secteur monétarisé de l'économie, ne représentent que des moyennes et ne renseignent ni sur la composition et les écarts de revenus ni sur la satisfaction des besoins de base d'une population.

Cf. CHAUVIN (M.), 1991 - *Tiers monde : la fin des idées reçues*. Syros-Alternatives, Paris, p. 30.

1986, il était de 11 500 dollars en Polynésie Française, ce qui la plaçait au niveau des pays les plus développés et en tête des économies insulaires du Pacifique Sud.

Supérieur d'un tiers à celui de la Nouvelle-Calédonie et 21 fois plus élevé que celui des îles Salomon, ce montant n'était dépassé qu'à Nauru, qui tire ses ressources d'un phosphate en voie d'épuisement.

— Il équivalait à 90 % de celui de la métropole et si cette proportion ne s'est pas maintenue — elle est estimée aujourd'hui à 70 % —, le niveau et le mode de consommation locale restent voisins de ceux de la France. Selon le recensement de 1988, le taux de possession de téléviseurs, de réfrigérateurs ou de machines à laver y est légèrement inférieur, celui des magnétoscopes et des bateaux de plaisance légèrement supérieur.

— Cette consommation élevée s'explique par l'importance des revenus distribués. Les deux tiers de la population active exercent une activité salariée et le salaire minimum s'élève en 1992 à 4 600 F par mois. Deux travailleurs sur trois exercent des activités de caractère tertiaire et, entre 1983 et 1988, leur nombre dans ce secteur a progressé de 28 %. A elle seule, la fonction publique représente la moitié de la masse salariale. Elle est devenue le principal employeur à Tahiti comme dans les îles les plus éloignées et le salaire moyen y approche 10 000 F par mois. Compte tenu des indemnités qui leur sont allouées, les fonctionnaires d'État perçoivent une rémunération de 84 % supérieure à celle de leurs homologues métropolitains, ce qui fait plus que compenser le handicap qu'ils peuvent avoir dans l'achat de biens importés.

— De faibles ressources

— Les activités rurales, qui occupaient en 1960 près de la moitié de la population active, n'en regroupent plus que 12 % et les revenus agricoles et miniers (phosphate, coprah, vanille, café, nacre) se sont effondrés. La production du phosphate de Makatea a pris fin au début des années 60 et celle de vanille, de café ou de nacre ont chuté au point de devenir insignifiantes. Le coprah a suivi la même trajectoire et seul un soutien de son prix a permis à la production de se stabiliser aux alentours de 10 000 tonnes. En dépit des efforts déployés, les cultures nouvelles (fruits et légumes) et l'élevage se limitent au marché intérieur et ne s'y maintiennent que parce qu'ils bénéficient de tarifs protecteurs. Seule la perliculture échappe à ce schéma. Née d'une initiative privée, elle fournit aujourd'hui 85 % des recettes

d'exportation mais ne représente malgré cela que 5 % de la valeur des importations.

En trente ans, la contribution de l'ensemble des activités productives est passée des deux tiers au quart du produit intérieur brut.

— Dans presque tous les domaines, les produits d'importation se sont substitués aux produits locaux et, même dans la pêche, les tonnages importés l'emportent sur les quantités récoltées. Le déficit de la balance commerciale est devenu structurel et son taux de couverture est de 6 %, 12 % si on y ajoute les réexportations de matériel militaire.

— Précipitant un exode rural déjà important, l'installation du CEP a absorbé une main-d'œuvre considérable, donné naissance à un large éventail d'activités de services et débloqué d'importants moyens financiers. Une fois en place, le complexe, qu'il forme avec le Commissariat à l'Énergie Atomique (CEA) et les entreprises associées, a fonctionné avec des à-coups, en raison de l'irrégularité des campagnes de tirs et de brusques retournements de conjoncture. De manière générale, l'État s'est employé à en minimiser les incidences, augmentant ses activités civiles quand les activités militaires fléchissaient.

Il en est résulté un renforcement continu de l'administration et de fortes disparités de rémunération entre le secteur public et le secteur privé, entre la main-d'œuvre locale et la main-d'œuvre étrangère (aujourd'hui, un manoeuvre polynésien coûte 20 fois plus cher qu'un ouvrier philippin). Le recensement de 1988 met en évidence ce poids considérable de la fonction publique. Elle mobilise 35 % de la population active (contre 21 % en France) et la densité de fonctionnaires se situe entre celle de Paris et celle de la région parisienne (12 agents pour 100 habitants en Polynésie Française, 14 à Paris, 8 en Ile-de-France³).

Malgré une politique d'alignement sur le secteur privé menée depuis une quinzaine d'années, le salaire moyen reste deux fois plus élevé dans l'administration que dans les métiers de la pêche ou de l'agriculture. La permanence de cet écart incite la population à se mettre en quête de sinécures administratives plutôt qu'à se mobiliser pour des tâches productives astreignantes et mal rémunérées.

— Un financement extérieur déterminant

Cette conjonction d'un haut niveau de vie et de faibles ressources n'a pu s'établir et se maintenir qu'avec l'appui de la métropole.

— Les concours de l'État — pour moitié de caractère civil et pour moitié de caractère militaire — s'élèvent encore aujourd'hui au

3. BRUNEAU (E.) & POIRINE (B.), 1987 — Le pouvoir d'achat du secteur public, revue *Aspects* n° 3/4. Institut Territorial de la Statistique, Tahiti.

tiers du Produit Intérieur Brut (PIB) et alimentent les trois quarts du budget territorial.

— Ils équivalent au cinquième des dépenses effectuées par la métropole dans ses départements et territoires d'outre-mer. La proportion n'est que de 11 % pour les dépenses civiles mais s'élève à 73 % pour les dépenses militaires. Cela représente 16 000 F par an et par habitant, une somme deux fois supérieure à ce qu'elle est pour l'ensemble TOM/DOM. Par comparaison, la contribution de la CEE dans le cadre de Lomé IV n'est que de 37 F par an et par habitant⁴.

— Les dépenses de l'État ont pourtant régressé en valeur relative. Elles ont fléchi dans la seconde moitié des années 70 et recommencé à le faire à partir de 1987. Le Territoire n'a pas suivi le mouvement et ses dépenses ont continué à progresser. Cette évolution, jumelée avec le fléchissement des productions locales et la croissance de la population qui se poursuit au rythme de 2,5 % l'an, a entraîné une rapide détérioration de la situation et une escalade du déficit budgétaire. Il culmine à 550 millions de F en 1990 et doit être couvert par un emprunt auprès d'une banque privée. La balance des paiements se dégrade pareillement et le poids de la dette s'alourdit. En 1990, son encours par habitant s'élève à 16 000 F alors qu'il n'est que de 6 400 F dans les communes métropolitaines de plus de 100 000 habitants⁵.

— Des inégalités croissantes

Une telle évolution ne peut que creuser les inégalités sociales et compromettre la politique de redistribution et de rattrapage mise en œuvre par les pouvoirs publics à la fin des années 70.

— On assiste à une recrudescence de l'exode rural et à une reprise des migrations en direction de Tahiti, mouvement que l'on pouvait penser stoppé par les actions de désenclavement et de revitalisation des archipels éloignés. En 1988, 74 % de la population du Territoire se concentre à Tahiti et Moorea (59 % en 1962) et les îles périphériques n'en comptent plus que 14 % (41 % en 1962).

— Le taux officiel de chômage, largement sous-évalué du fait de critères d'appréciation inadaptés, passe de 4 % à 8,6 % de la population active de 1977 à 1988. Il est aujourd'hui de 15 % et frappe surtout les jeunes (57 % des personnes sans travail ont moins de 25 ans) et la population de souche polynésienne (83 % des sans emploi).

— L'élargissement des écarts de revenus

creuse le fossé entre une minorité de privilégiés et une majorité d'exclus. Selon les indications fournies par le recensement de 1988, la fourchette des revenus varie de 1 à 15 lorsqu'on passe des ouvriers agricoles et pêcheurs aux chefs d'entreprise de plus de dix salariés. Deux tiers des salaires dans le secteur public sont supérieurs à 12 000 F par mois et deux tiers des salaires dans le secteur rural sont inférieurs à 6 000 F. Ces écarts ne sont que faiblement compensés par des prestations sociales six fois moins élevées qu'en métropole.

Dans le domaine du logement, l'incurie des services spécialisés et l'incapacité grandissante des personnes défavorisées à se loger décemment obligent l'État et le territoire à coordonner leurs efforts et à lancer d'urgence en 1989 un programme conjoint de construction de logements sociaux.

En résumé, la situation se caractérise par :

- le déclin des productions locales
- la forte croissance et la concentration en ville de la population
- le renforcement de l'administration et la multiplication des activités de services
- le développement des importations et un fort déséquilibre des échanges
- la hausse des coûts et des prix et la montée du déficit budgétaire
- l'aggravation du chômage et des inégalités sociales.

2 - Essai d'interprétation théorique

Tout se passe comme si l'argent déversé par la puissance publique n'arrivait pas à enrayer le déclin des activités rurales traditionnelles et, au lieu de favoriser une croissance équilibrée de la production, débouchait sur un excès de consommation et la multiplication en ville d'activités improductives ou réputées telles.

— Une économie de transferts et une situation de rente

Cette situation est commune à l'ensemble des DOM-TOM. Elle se retrouve dans l'économie martiniquaise que Claude De Miras caractérise comme une « économie de transfert »⁴. A son avis, l'aide au développement et la politique de rattrapage menée par la France depuis 1946 se sont traduites par des interventions de plus en plus détachées de la production. Les grands équilibres économiques étant assurés par l'État, ce sont les fonds

4. SALMON (J.-M.) & ANTONA (M.), 1991 — *Le développement socio-économique dans les DOM-TOM*. Document de travail IFREMER, 53 p.

5. POIRINE (B.), 1992 — Tahiti : stratégie pour l'après-nucléaire. De la rente atomique au développement. Tahiti (diffusion l'Harmattan Paris), 307 p.

publics et non plus les activités du crû qui jouent le rôle moteur. Ils entraînent un gonflement de l'administration, un recours aux importations et le développement des activités de services tandis que les activités productives locales déclinent et finissent par ne plus avoir d'incidence notable sur le niveau de vie.

La régularité et l'absence de contrepartie visible aux transferts incitent certains analystes à y voir une situation de rente⁶.

La notion a donné lieu à des débats passionnés, il y a plus d'un siècle. Elle a fait l'objet d'un intérêt renouvelé dans les années 70 et permis de rendre compte de la situation créée au Proche-Orient par la hausse brutale des prix du pétrole, la montée en puissance des pays producteurs et les « chocs » qui en ont résulté.

Michel Chatelus a essayé d'en tirer les leçons dans le monde arabe⁷. Esquissant un type idéal d'économie rentière, il montre que la généralisation d'une situation de rente crée un « biais anti-productif » important. Dans de telles circonstances, les comportements des individus et des groupes s'expliquent moins par le souci de produire que par celui d'accéder au circuit financier qui se forme autour de la rente. L'État participe au mouvement en prélevant des taxes sur les revenus perçus. Face à l'afflux de capitaux extérieurs, les dépenses augmentent, les importations se développent et les prix montent. Cette évolution se fait au détriment des autres activités productives, qui voient leur compétitivité se réduire et amorcent un repli.

Les facilités de financement favorisent pourtant l'émergence de nombreux projets agricoles

et industriels ; mais peu aboutissent, faute de motivation profonde et du fait qu'ils sont mis en œuvre moins pour leur efficacité que par souci de prestige ou volonté de légitimer la rente.

— *Le syndrome de la rente*

De nombreux spécialistes se sont penchés sur ces situations et ont étudié les effets en cascade et les distorsions qu'elles entraînent⁸.

— Le point de départ de ces réflexions semble la théorie déjà ancienne du « *booming sector* », qu'a reprise et développée en 1976 R.G. Gregory⁹ pour expliquer le boom minier survenu en Australie au début des années 70. L'argument est qu'un progrès rapide dans l'exploitation d'une ressource naturelle dans un secteur déterminé (*booming sector*), à la suite d'une découverte ou à la faveur d'une brusque hausse des prix, fournit des recettes sans contrepartie notable. Elle accroît le pouvoir d'achat du pays bénéficiaire et entraîne un accroissement des biens importés et une hausse intérieure des prix et des coûts qui freine le développement des autres activités (*lagging sector*). Un tel schéma permet d'expliquer de façon plausible la succession des périodes de prospérité et de crise (*boom and bust*) qui jalonne l'histoire de l'Australie.

— La thèse de Gregory a été transposée dans les pays exportateurs de pétrole et de gaz naturel. Certaines analyses, celle de Max Corden¹⁰ en particulier, sont devenues des références en la matière. On parle ainsi de « maladie hollandaise » ou de « *Dutch Disease* »

6. Dans le langage courant, la rente désigne un revenu assuré pour une longue période. Dans le vocabulaire de la théorie économique, elle signifie dans son acception la plus neutre le surcroît de profit que procure un facteur de production, au-delà de son coût d'opportunité. Elle représente une sorte de gain circonstanciel (*Windfall Gain*) qui n'est pas directement lié à l'effort productif de celui qui en bénéficie. Avec le retour au premier plan de l'économie de marché, on assiste aujourd'hui à une résurgence du terme de rente mais il est difficile de faire abstraction des longs débats auxquels a donné lieu le concept chez les économistes classiques, depuis la fameuse opposition de Malthus et Ricardo sur la rente foncière. Rejeté par les néo-classiques au profit d'un raisonnement à la marge, il l'est aussi par les marxistes qui y voient des « gains non gagnés » par un travail productif ou des revenus illégitimes découlant de positions de pouvoir ou de monopole.

Cet arrière-plan idéologique continue de peser sur la notion et lorsqu'on aborde le sujet, c'est moins de la rente dont il est question que de la logique qui la sous-tend ou d'une mentalité rentière sur laquelle est porté un jugement de valeur négatif fondé sur la rupture entre le travail et sa rémunération.

7. CHATELUS (M.), 1986 — Revenus pétroliers et développements. Leçons de l'expérience du monde arabe, revue *Tiers Monde*, tome XXVII n° 107, p. 659-668.

8. Ce sont les économistes d'orientation néo-classique, plus axés vers l'offre que vers la demande, qui ont privilégié l'étude de ces problèmes (il est vrai que les distorsions nées de la rente cadrent mal avec un credo libéral, qui célèbre l'équilibre réalisé par le marché, fait de la recherche d'avantages comparatifs la clé du développement et de l'exportation de produits primaires le moteur de la croissance). Leurs investigations ont débouché sur des modèles formels dont les limites sont à la mesure de la sophistication. Ils s'appuient sur des hypothèses simplifiées et raisonnent de façon abstraite et statique, à partir d'une situation d'équilibre et de concurrence parfaite. Ils laissent de côté les phénomènes de pouvoir et le rôle de l'État et sont allergiques au marxisme et au socialisme dont ils se présentent comme l'alternative mais dont ils se rapprochent par une démarche de type normatif, à forte coloration idéologique.

Il n'est pas question ici de juger de la validité de ces modèles mais d'en retenir l'argumentation générale.

9. GREGORY (R.G.), 1976 — Some Implications of the Growth of the Mineral Sector, *Australian Journal of Agricultural Economics*, Australian National University, Canberra, 20 (2), p. 71-91.

10. CORDEN (W.M.) & NEARY (J.P.), 1982 — Booming Sector and De-industrialisation in a Small Open Economy, *The Economic Journal* 92, December, p. 825-848.

CORDEN (W.M.), 1984 — Booming Sector and Dutch Disease Economics : survey and consolidation, *Oxford Economic Papers*, 36, p. 359-380.

pour évoquer les distorsions engendrées par un afflux de capitaux dans des pays déjà développés et d'effet Koweït ou de « *Kuwait Effect* » pour désigner celles qui se produisent dans des pays de moindre importance, aux ressources moins diversifiées.

Les deux vocables s'appliquent à des situations voisines, qu'il est possible de résumer de la manière suivante :

Les revenus considérables tirés du pétrole ou du gaz naturel, au lieu d'entraîner une croissance harmonieuse, des économies bénéficiaires, tendent à produire des effets contraires. Ils engendrent des hausses de salaires, une augmentation des importations, des poussées inflationnistes et une baisse de compétitivité qui peut aller jusqu'à un recul de l'agriculture et à certaines formes de désindustrialisation.

Plusieurs facteurs d'explication sont avancés¹¹ :

- le manque de liaison entre l'ensemble de l'économie et le secteur à l'origine de la rente, qui fait figure d'enclave et n'exerce pas d'effet entraînant.

- la multiplication des dépenses et des interventions publiques qui ont un effet inflationniste et agissent de façon dissuasive sur les activités productives.

- les effets diamétralement opposés que peut avoir la rente selon que sont prises en considération des activités soumises à la concurrence extérieure (secteur exposé) ou protégées de cette concurrence (secteur abrité).

- l'assimilation de la rente à des revenus d'aubaine, qui font privilégier le moment présent et incitent à dépenser plus qu'à se livrer à des investissements productifs dont l'effet ne se fera sentir qu'à terme.

- Généralisation de l'approche par la rente

L'analyse des situations de rente et de leurs incidences s'est d'abord cantonnée aux économies exportatrices de produits primaires. Elle s'est ensuite étendue aux économies qui bénéficient de flux réguliers de capitaux sans contrepartie apparente.

C'est ainsi que, dès 1985 (cf. infra), l'existence d'une situation de rente est invoquée pour caractériser les économies insulaires du Pacifique Sud qui, grâce à des apports extérieurs de fonds, peuvent faire face :

- à la stagnation et au déclin des activités de production
- au développement de l'administration et des services
- à la croissance des importations
- au chômage et aux migrations de main-d'œuvre
- à un budget et à une balance commerciale déficitaires.

Comme dans les DOM/TOM mais de façon moins tranchée, on y constate le passage d'une économie de subsistance à une économie d'abondance - avec une phase transitoire de « subsistance/abondance » mise en évidence par E.K. Fisk¹² - et le passage concomitant d'un statut de producteur à un statut de consommateur ou de rentier.

Les néo-zélandais Geoffrey Bertram et Ray Watters, pionniers de cette approche, y voient un nouveau mode de développement qu'ils appellent le système *MIRAB*, un acronyme formé à partir des termes *Migrations, Remittances, Aid et Bureaucracy*¹³. Ils se fondent sur le fait que les territoires insulaires du Pacifique Sud ne vivent plus comme autrefois du produit de la pêche et de l'agriculture, mais des retombées des migrations et de l'aide que gère une administration de plus en plus étoffée.

Comme dans le « malaise hollandais », ce sont les flux financiers alimentés par cette aide extérieure et les envois de fonds des travailleurs émigrés qui deviennent les véritables moteurs de l'économie. Ils découragent la production et encouragent la consommation. Loin de le déplorer, les deux auteurs y voient l'émergence d'un système fluide et adaptable, qui facilite l'articulation de modes de production hétérogènes et permet de conjuguer avec souplesse tradition et modernité, subsistance et abondance.

Plutôt qu'un effort productif tourné vers la mise en valeur aléatoire de ressources limitées, mieux vaut, selon eux, encourager les flux existants et, plutôt que prôner un repli sur

11. SID AHMED (A.), 1988 - Vers une théorie de l'industrialisation à partir de l'exportation et de la transformation des ressources naturelles : de la « *Staple Theory* » à la rente pétrolière, revue *Tiers Monde*, t. XXIX, n° 115, juillet-septembre, p. 715-813.

12. En 1966, E.K. Fisk désignait par là « une économie qui peut être viable et autosuffisante à un stade d'abondance primitive mais qui devient presque entièrement dépendante de l'aide extérieure, de l'importation de capital et de compétences étrangères, dès qu'on dépasse ce niveau très primitif ».

Fisk (E.K.), 1966 - *The Economic Structure*. In : FISK (E.K.) ed. - *New Guinea on the Treshold*, Canberra, Australian National University Press, p. 23-4.

Quinze ans plus tard, il constate que les changements et le développement du Pacifique Sud ont profondément entamé cet état de subsistance/abondance, et le condamnent à plus ou moins brève échéance.

Fisk (E.K.), 1982 - *Subsistence Affluence and Development Policy*. In : HIGGINS (B.) ed. - *Regional Development in Small Island Nations*, UNCRD Nagoya Japan, p. 1-12.

13. BERTRAM (I.G.) & WATTERS (R.F.), 1985 - *The MIRAB Economy in South Pacific Microstates*, *Pacific Viewpoint*, 26 (3), p. 497-519.

soi, comme le font les chantres du développement autocentré, mieux vaut continuer à se tourner vers l'extérieur.

Loin d'être antinomiques, modernisation et dépendance leur paraissent, dans les petites communautés du Pacifique Sud, étroitement associées. Le grand nombre de travailleurs ayant émigré dans les capitales de la région (Auckland, Sydney...) leur fait comparer les économies insulaires aux banlieues de ces grandes métropoles et les relations entre les émigrés et leurs parents restés dans les îles à celles qui se nouent au sein d'une entreprise multinationale (*transnational corporation of kin*).

Cette argumentation est loin de faire l'unanimité et l'anthropologue D. Munro¹⁴ estime excessif ce rapprochement des multinationales et des groupes de parenté qui ont des règles de conduites et des objectifs économiques tout à fait différents. Quant à Harold Brookfield¹⁵, il suggère de substituer à l'acronyme *MIRAB* celui de *MIRAGE* (en remplaçant *Bureaucracy* par *Government Employment*), qui reflèterait mieux selon lui l'incapacité de ces petits territoires à se développer durablement.

II - UNE CRISE

A L'ISSUE INCERTAINE

L'optimisme de Bertram et Watters n'est pas davantage partagé par les habitants du Territoire qui traversent une crise aggravée par l'incertitude qui entoure le CEP et les transferts qui l'accompagnent.

1 - Une dégradation inquiétante de la situation

Après une embellie et un afflux de capitaux privés en provenance de Nouméa et de la métropole dans la première moitié des années 80¹⁶, la conjoncture se renverse et, à partir de 1987, le Territoire s'enfonce dans la crise.

— Les causes en sont conjoncturelles. Le « krach » boursier, la dépréciation de la monnaie américaine et la dérégulation des transports aériens cassent le développement de l'activité touristique¹⁷. Le nombre des visiteurs chute brusquement et, malgré un plan de relance, ne représente en 1992 que les deux tiers de ce qu'il était en 1986. La pêche artisanale, côtière et lagunaire, après avoir progressé jusqu'au milieu des années 70, décline et le mouvement s'étend à la pêche industrielle que pratiquent aux abords du Territoire des navires coréens et japonais. En dépit d'eaux territoriales qui s'étendent désormais à 200 milles des côtes, les accords de pêche, conclus en 1972 et renouvelés régulièrement depuis lors, sont suspendus en 1993, en raison de prises en chute libre et de droits de pêche jugés excessifs.

C'est la réduction des activités du CEP qui constitue le véritable détonateur de la crise. 2 500 emplois sont supprimés entre 1987 et 1988 et en 1989 le nombre annuel des essais est ramené de 8 à 6. Ce reflux entraîne une diminution des activités et des revenus et une montée du chômage. S'y greffe une vague d'inquiétude et de pessimisme qui débouche en octobre 1987 sur une explosion de violence, à l'occasion d'un conflit entre les autorités locales et les dockers du port de Papeete.

— La crise a des raisons plus profondes qui tiennent à la destruction de la société polynésienne. La population perd peu à peu ses repères et, au fur et à mesure qu'elle se concentre en ville, doit s'adapter à un système de valeurs qui lui est étranger et ne profite qu'à une frange privilégiée. Éclatement et démission de la famille, effacement de la solidarité devant le mercantilisme et l'égoïsme, perte des liens communautaires traditionnels, manque de civisme, mauvaise adaptation à la modernité, « vide existentiel »... Ces commentateurs émaillent le rapport que le Comité économique, social et culturel de Polynésie Française fait parvenir en 1992 au groupe chargé de procéder à une évaluation de l'outre-mer, en prévision du XI^e Plan (cf. infra).

Si on se tourne vers les grands agrégats économiques, la situation n'est pas plus encourageante. Le niveau de vie et le revenu

14. MUNRO (D.), 1990 — Transnational corporation of kin and the MIRAB system. The case of Tuvalu. *Pacific Viewpoint*, vol. 31.

15. BROOKFIELD (H.), 1986 — An Approach to Islands. Interoceanic Workshop on Sustainable Development and Environmental Management of Small Islands, Puerto Rico.

16. Cet afflux s'explique par le sentiment d'inquiétude qui s'empare des investisseurs métropolitains après la victoire des socialistes en 1981 ou de ceux de Nouméa confrontés à l'indépendance des Nouvelles Hébrides et à la montée du courant indépendantiste en Nouvelle-Calédonie. A Tahiti, au contraire, les conservateurs arrivent au pouvoir en 1981 et, sous la houlette de Gaston Flosse, adoptent une politique libérale propre à attirer les hommes d'affaires.

17. La dépréciation du dollar rend les prix locaux 40 % plus élevés pour les touristes américains et la guerre de tarifs, que se livrent les grandes compagnies aériennes dans le cadre de la dérégulation, entraîne une diminution brutale de la desserte internationale de Tahiti.

par habitant se rétractent¹⁸ et, en dépit d'une autonomie accrue et de la poursuite des transferts de métropole, le Territoire n'arrive plus à boucler son budget. L'administration emploie toujours près de la moitié de la population active et les salaires restent élevés. Mais le chômage s'accroît et émerge au grand jour un quart monde d'exclus du système. Selon une estimation officielle, 20 % des insulaires vivraient aujourd'hui à la limite de la pauvreté.

- Cette dégradation de la situation permet de mieux comprendre le traumatisme qu'engendre le moratoire nucléaire d'avril 92, qui porte sur la place publique le problème d'un avenir privé des retombées du CEP. L'opposition se mobilise rapidement et, s'inspirant de la Nouvelle-Calédonie, demande des « accords Matignon bis » permettant de baliser le chemin vers l'indépendance. Les dirigeants en place préfèrent monter à Paris négocier le « manque à gagner » que représente la suspension des essais. A l'issue des pourparlers, un protocole d'accord prévoit une action concertée de l'État et du Territoire, un « Pacte de Progrès » en direction d'un développement moins tributaire du Centre d'expérimentation. Cet accord-cadre est paraphé en janvier 1993 et, après de laborieuses négociations, débouche sur une loi d'orientation qui est approuvée par le gouvernement en décembre.

2 - Diagnostics et remèdes à la crise

Le sort du Territoire ne peut rester davantage suspendu à un CEP sur le départ ou en sur-sis. Responsables et experts s'accordent sur ce constat en même temps qu'ils reconnaissent la gravité et le caractère structurel de la crise.

- Transposant l'approche de Bertram et Watters en Polynésie Française, Bernard Poirine¹⁹ substitue la rente atomique aux migrations et propose un nouvel acronyme qui fait du système MIRAB le système ARABE (Aide, Rente Atomique et Bureaucratie Envahissante).

Conscient toutefois que le « champignon atomique » ne va pas continuer à nourrir le développement du territoire, il envisage les conséquences d'un retrait du CEP.

Dans un « scénario de l'apocalypse », il estime qu'un arrêt total de son activité et un repli de l'armée se traduiraient par une baisse du Produit Intérieur Brut (PIB) de 26 à 27,5 %, soit plus de 4 milliards de F.

L'institut territorial de statistique, qui s'est livré à une évaluation analogue en 1989, arrive à la conclusion qu'un départ « non compensé » du CEP entraînerait une chute du PIB de 23 % et une diminution de l'emploi de 17 %, soit 11 000 postes de travail dont 7 000 occupés par des travailleurs locaux. Pour sa part, le rapport outre-mer du XI^e plan estime que la simple suspension des essais, si elle se prolongeait, priverait le territoire de 2 milliards de francs par an et de près de 8 000 emplois (3 350 civils et 4 400 militaires).

Ainsi, même accompagné de mesures compensatoires, un retrait du CEP ne peut être que lourd de conséquences. Parallèlement, les stratégies de rechange fondées sur une politique de substitution d'importations ou sur un développement autocentré ont fait long feu et se sont révélées inopérantes. Fort de ce constat, B. Poirine ne voit d'issue que dans la remise à l'honneur de la théorie classique de l'avantage comparatif. Il faut encourager les exportations de produits pour lesquels le territoire semble disposer d'atouts particuliers : la perliculture, le phosphate (à Mataiva) et, dans une moindre mesure, le tourisme. Une telle stratégie devrait permettre de sevrer l'économie sans douleur (i.e. sans chute du niveau de vie), en remplaçant la rente atomique par une rente plus « naturelle »²⁰. Cette rente viendrait se jumeler à la rente administrative, dont le maintien se justifie par l'appartenance du territoire à l'ensemble français et le rôle qu'il y joue sur les plans géo-stratégique, technique et culturel.

Mais il faut d'abord réduire les distorsions du type « Dutch Disease », qui empêchent l'économie de tirer parti des avantages dont

18. L'établissement des comptes économiques pour la Polynésie Française a pris du retard et les données les plus récentes remontent à 1986.

19. POIRINE (B.), 1991 - *L'économie de la Polynésie Française, de la rente atomique au développement*. Thèse de doctorat d'Économie, Paris 2.

Se référant à une analyse de Ben Finney, G. Bertram et R. Watters estiment eux-mêmes que le système MIRAB s'applique à la Polynésie Française.

Cf. BERTRAM (I.G.) & WATTERS (R.F.), 1986 - The MIRAB Process : Earlier analyses in Context. *Pacific Viewpoint*, 27 (1), p. 48.

20. B. Poirine s'inspire de l'analyse de De Miras mais préfère le terme de rente à celui de transfert qui lui semble avoir une connotation péjorative et sous-entendre un déséquilibre. Il ne fait de l'économie de transfert qu'un cas particulier de l'économie de rente et considère la rente comme un simple surplus découlant de l'exploitation d'un avantage comparatif. Regrettant les jugements de valeur négatifs qui imprègnent la notion de rente, il y voit un mode de développement efficace à la portée des économies micro-insulaires.

POIRINE (B.), 1993 - Le développement par la rente : une spécialisation internationale logique et viable à long terme pour les économies micro-insulaires. *Journal de la Société des Océanistes* n° 96 - 1, p. 3-10.

elle dispose, en prenant des mesures appropriées. Parmi celles suggérées, figurent une plus grande rigueur budgétaire, une réforme de la fiscalité, une réduction de la fonction publique, une diminution du coût de la main-d'œuvre (grâce à une plus grande flexibilité de l'emploi et des rémunérations), un abaissement des taxes douanières et une dévaluation du Franc Pacifique.

L'adoption de ces mesures permettrait d'assainir la situation politique et sociale et rendrait l'économie plus compétitive et plus ouverte sur l'extérieur.

Cette démarche est caractéristique des thèses développées par les économistes néo-classiques²¹ qui insistent sur la nécessité de réduire l'intervention de l'État, qui leur paraît faire obstacle au libre jeu de la concurrence et à la loi de l'offre et de la demande. Rompant avec une tradition héritée de Keynes qui se fonde sur l'intervention de la puissance publique pour relancer la demande, leur approche se tourne vers l'offre qu'il s'agit de rendre plus compétitive et de soumettre à l'arbitrage du marché. Les stratégies qui en découlent consistent à adopter des mesures déflationnistes, à limiter le poids du secteur public et à privatiser l'appareil productif.

Indépendamment de la difficulté à mettre en œuvre une politique de ce type dans le territoire, les avantages potentiels qu'offrent la perliculture, le phosphate et le tourisme sont loin d'être évidents. Malgré des essais réitérés de relance et l'injection de capitaux considérables, le décollage du tourisme se fait toujours attendre (entre 1989 et 1993, le nombre de visiteurs a diminué de 14 %). Les producteurs de perles noires viennent de réussir à enrayer une forte mortalité des huîtres mais doivent affronter la concurrence de nouveaux pays producteurs (Cook, Philippines) sur un marché fragile et spéculatif. Quant au phosphate de Mataiva, le projet formé pour son exploitation remonte à 1976 et ne semble pas prêt de se concrétiser, tant sa rentabilité reste problématique dans la conjoncture actuelle.

- C'est ce contexte incertain que met en évidence, au début de 1993, le rapport outre-mer du XI^e plan²² qui souligne « les difficultés

du tourisme, les problèmes de la perle noire » et le fait que « l'hypothèse d'une exploitation des phosphates sous-marins dans l'atoll de Mataiva n'a pas pu progresser ».

On pourrait ajouter que le coûteux complexe de pêche hauturière (flottille et base de Taiohae), qui vient d'être lancé dans l'archipel des Marquises avec l'appui de l'État et de la CEE, n'est pas lui-même exempt de risques, en l'absence de certitude sur les ressources thonidès, leurs débouchés commerciaux et la capacité des futurs équipages polynésiens à se plier aux rigueurs d'une activité contraignante²³.

En même temps qu'il aborde avec lucidité les handicaps de l'outre-mer français, le rapport continue de s'inscrire dans le droit fil de la politique de planification menée antérieurement. Il estime que la faiblesse et le manque de perspectives de l'économie polynésienne font partie de ces déséquilibres structurels qu'ont vocation à combler les transferts de l'État, dans le cadre d'une politique générale de rattrapage et d'intégration nationale. Il importe en conséquence de rendre plus efficace l'intervention publique et de lutter contre les aspects pervers de la situation présente, sans pour cela remettre en cause les institutions en place. Plus de rigueur et plus d'équité s'imposent dans la gestion des deniers publics, pour lutter contre les dérives financières que l'autonomie récente du territoire ne permet plus de contrôler.

A vouloir à la fois maintenir la tutelle de l'administration et orienter l'économie vers le marché, les auteurs du rapport se placent parfois dans une délicate posture. Ils sont ainsi amenés à constater qu'en matière d'emploi, le coût du travail, qu'alourdissent des salaires alignés sur ceux de la métropole, illustre la difficile articulation de l'économie et du social. Pour y remédier, ils jugent « indispensable d'instaurer parallèlement à l'économie marchande une part d'économie de services collectifs sociaux non marchands ». Une « économie d'utilité sociale », qui pourrait se concrétiser par une mobilisation des « assistés » à des tâches d'utilité collective et par une réorientation vers l'économie de certains

21. Comme le rappelle Bernard Guerrien, « la démarche néo-classique repose sur un modèle théorique dont le but premier est de montrer que l'économie de marché peut mener à des situations harmonieuses ou « optimales ». Les économistes néo-classiques se rapprochent des économistes classiques (Adam Smith, David Ricardo...) par l'importance accordée au marché et à une situation de concurrence parfaite. En quête d'un statut scientifique, ils s'en distinguent par un souci de formalisation mathématique (qui s'appuie sur les concepts d'équilibre général, de variation à la marge et de mécanique des prix) et la mise en avant d'un individu supposé rationnel de préférence aux groupes et structures sociales.

Cf. GUERRIEN (B.), 1991 - *L'économie néo-classique*, Paris, La Découverte, coll. Repères.

22. COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN, 1993 - *Outre-Mer : le défi des singularités. Rapport du groupe Outre-Mer présidé par Gérard Belorgey*. La Documentation Française, Paris, Janvier, 214 p.

23. BLANCHET (G.), 1991 - Nuku Hiva et la base de pêche de Taiohae. ORSTOM Tahiti, Notes et Documents de Sciences Humaines n° 14, 47 p.

prélèvements collectifs²⁴. Le problème est de savoir comment de telles mesures volontaristes pourraient se concrétiser – et se concilier avec l'autonomie de gestion du Territoire – alors qu'en métropole elles font l'objet de sérieuses réserves et restent au stade des vœux pieux.

Du rapport du XI^e Plan (ou rapport Belorgey) et de l'analyse de Bernard Poirine émane une même volonté de réforme. On la retrouve dans le « Pacte de Progrès », conclu par l'État et le Territoire, qui prévoit :

- l'encouragement de la production et des exportations locales
- une ouverture sur l'extérieur et un accroissement de compétitivité obtenue en jouant sur les coûts
- une réforme fiscale favorisant la production et décourageant la consommation
- une réduction du poids de la fonction publique
- un plan d'accompagnement étalé sur dix ans.

La loi d'orientation, qui en constitue le volet législatif et financier, se propose pareillement de rééquilibrer l'économie en l'orientant vers une croissance plus endogène et moins dépendante des transferts de la métropole.

3. Un programme d'ajustement structurel

L'expérience montre qu'une telle entreprise n'est pas facile à mener à bien. Mais le Pacte, en même temps qu'il témoigne d'une prise de conscience des problèmes pendants, marque une inflexion sensible dans la politique de rechange au CEP poursuivie depuis 30 ans. L'ouverture sur l'extérieur, qu'il préconise, contraste avec la politique de substitution d'importations jusqu'ici mise en œuvre. Elle diffère encore plus de la stratégie de développement autocentré, portée au pinacle il y a une vingtaine d'années. Cette évolution est à l'image du retournement de tendance qui s'est opéré dans les années 80 dans un climat général de crise et d'endettement (stagflation), face auquel les politiques économiques d'inspiration keynésienne ou marxiste se sont trouvées désarmées. Amorcé aux États-Unis sous la présidence Reagan et soutenu par une aspiration générale à une situation plus équilibrée, ce mouvement s'inscrit dans un courant de pensée libéral qui prône le retour au marché.

Les programmes d'ajustement structurel (PAS), mis en œuvre au début des années 80

dans les pays du tiers-monde en difficulté par la Banque mondiale et le Fond Monétaire International, procèdent de cette manière de voir. C'est aussi l'orientation dans laquelle s'inscrit le « Pacte de Progrès » :

– Il s'en rapproche par un même soutien financier subordonné à un retour à l'orthodoxie financière et à la mise en œuvre de réformes de structure favorables à l'économie de marché. La stabilisation financière est posée comme un préalable à une transformation structurelle qui doit privilégier une meilleure maîtrise démographique, une réduction du poids de l'administration, une fiscalité plus efficace et une compétitivité accrue obtenue par l'ouverture des frontières et un allègement des coûts.

– Il s'en distingue par une orientation qui ne se limite pas à des mesures d'ordre général mais s'oriente vers des réformes précises dans des secteurs déterminés. Précédé de consultations opérées dans un climat de concertation, il s'efforce de prendre en compte les réalités locales et ne se contente pas de déployer un « filet de protection sociale » pour amortir les chocs en retour d'une logique de rentabilité et de compression des coûts. Il s'appuie aussi sur un effort de solidarité nationale qui, dans l'esprit de ses auteurs, doit lui permettre d'échapper aux dérives bureaucratiques, quand bien même sa mise en œuvre continue de faire appel à l'État et à ses représentants.

– En ce sens, il se raccorde moins aux « programmes d'ajustement structurel » initiés par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International qu'aux « contrats de développement » préconisés depuis 1989 par l'Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE). Selon le Comité d'Aide au Développement (CAD) de cet organisme, ces contrats se caractérisent par le fait que l'aide n'est apportée qu'à des plans à long ou moyen terme élaborés par les pays eux-mêmes sur la base d'un large consensus.

– Les programmes d'ajustement structurel lancés au début des années 80 n'ont, en effet, pas rencontré le succès escompté²⁵. Critiqués pour leur manque de souplesse et leur caractère systématique, ils ont souvent eu, lorsqu'ils étaient appliqués, des résultats opposés à ceux recherchés, alourdissant la dette qu'ils étaient censés soulager et se doublant de conséquences sociales fâcheuses (extension du chômage, baisse du pouvoir d'achat, renforcement du dualisme social). A la lumière de l'expérience et sous le feu des critiques, leurs ambitions

24. BELORGEY (G.), 1993 – L'Outre-Mer et le XI^e Plan. In : *Regards sur l'actualité* n° 189, mars, p. 34.

Cette double proposition illustre, semble-t-il, le débat contradictoire qui se noue autour du problème de l'emploi, considéré simultanément comme une responsabilité majeure de l'État et comme une simple variable dans une politique d'ajustement à une situation de concurrence internationale exacerbée.

25. Le Monde du 5 mars 1994.

ont été réduites et ils tiennent désormais compte des facteurs sociaux et de l'environnement des pays où ils sont mis en œuvre.

Le plaidoyer en faveur d'une moindre intervention de la puissance publique s'est lui-même atténué, devant le constat que « moins d'État » ne signifie pas forcément « mieux d'État » et qu'il est des domaines où le secteur privé ne saurait se substituer à lui.

De façon plus générale, à l'épreuve des faits, le modèle libéral révèle ses limites et les « vertus » du libre jeu du marché et d'une spécialisation internationale systématique ne sont plus aussi évidentes.

4 - Le poids des réalités

Si on fait abstraction de toute considération partisane, il est difficile de ne pas partager la volonté de redressement et de rigueur qui anime le « Pacte de Progrès ». On peut seulement se demander si, une fois de plus, la reconversion souhaitée ne va pas être freinée par les pesanteurs locales et nationales. Les plus importantes tiennent au maintien en place du Centre d'expérimentation, à l'emprise du pouvoir central et à la permanence des transferts publics.

— Depuis sa création, le CEP a effectué 192 essais nucléaires. Il est devenu une institution trentenaire, en dépit des rumeurs de départ et de transfert qui circulent depuis sa naissance. Dès sa mise en place, la politique économique du Territoire a été élaborée en tenant compte de la précarité de sa présence. Elle ne s'est pas vérifiée mais, en écho au manque de prévoyance que déplore le rapport Bélorgey, on peut rappeler que dès la mise en route du V^e Plan a été entamée une « politique de reconversion et de rechange au CEP qui a bouleversé les structures économiques et sociales du Territoire et dont les activités ont un caractère artificiel et temporaire ». C'est en ces termes que le gouverneur Sicurani s'est adressé à l'Assemblée territoriale en 1966. Par la suite, Plans de développement, missions parlementaires et colloques en tous genres n'ont fait que reprendre et développer cet argument.

En réalité, si la reconversion souhaitée ne s'est pas traduite dans les faits, c'est que le

départ du CEP est lié à un enjeu politique national qui déborde les réalités et considérations territoriales. Aujourd'hui encore, on ne peut tabler de façon certaine sur son départ alors que le moratoire en vigueur prévoit son maintien en l'état et la préservation de sa capacité de dissuasion. Rien ne permet de miser sur un arrêté définitif des essais alors que tout un courant de la majorité politique en métropole estime nécessaire une dizaine d'années et une vingtaine d'essais avant que soit maîtrisée en laboratoire une capacité de simulation véritable. Le contexte international est lui-même délétère et il n'est pas certain qu'il puisse déboucher en 1995, comme le souhaitent les américains, sur un traité d'interdiction totale des essais. Si ce traité était conclu, il ne serait, selon l'actuel ministre de la Défense, ratifié qu'à « la condition que la France maîtrise la capacité de simulation »²⁶. Dans ces conditions, il est peu probable que le CEP soit rapidement démantelé et son maintien en place signifie celui des transferts qui lui sont liés.

— Le fait que son sort dépende de la seule décision de la métropole, montre les limites de l'autonomie élargie dont jouit le Territoire depuis 1984. Elle n'est pas, comme on a eu tendance à la qualifier, une autonomie interne au sens où l'entend le droit international, pour qui un tel statut implique une identité internationale propre et la possibilité de faire à tout moment sécession du pays de rattachement.

De son côté, l'État français a du mal à se départir d'une longue tradition jacobine et centralisatrice. « Qui paie, contrôle » reste le mot d'ordre qu'il entend appliquer comme bailleur de fonds et les scandales politico-financiers, qui émaillent depuis quelques années l'actualité locale et nationale, ne peuvent que le conforter dans cette attitude.

Force aussi est de constater que, malgré une inspiration libérale, le Pacte doit être mis en œuvre par un pouvoir centralisé de caractère interventionniste, qui s'appuie sur les institutions plus que sur le marché, sur les agents de l'État plus que sur les citoyens.

— Si l'activité du CEP a fléchi entre 1987 et 1992, la suspension des essais ne s'est pas, pour autant, traduite par une diminution des transferts. L'État s'est employé à remédier aux conséquences directes et indirectes de

26. Le Centre de Développement de l'OCDE a tenu en 1987 un symposium sur les coûts sociaux des politiques d'ajustement structurel. Comme le remarque C. Morrisson, directeur du Centre : « les programmes de stabilisation ont été vivement critiqués car leurs coûts paraissent avoir été supportés par les plus démunis ; ils se sont souvent accompagnés d'une augmentation de la pauvreté en ville et ont débouché sur des émeutes et des troubles, qui ont nui à la crédibilité des programmes de stabilisation dont le but était de réduire les déséquilibres internes et externes et de remettre les économies fourvoyées sur le chemin d'une croissance soutenue et durable ».

Cf. World Development : Adjustment with Growth and Equity, Special-Issue, vol. 19 n° 11, November 1991, p. 1 483.

Cf. également HUGON (P.), 1990 - Les politiques d'ajustement structurel. In : *Encyclopédie économique. Economica*, Paris.

l'interruption. Parmi les mesures conservatoires prises, figurent le maintien du personnel sur les sites nucléaires, le versement d'indemnités aux entreprises sous-traitantes, la prorogation du forfait douanier et des compensations en matière de couverture sociale, de financement communal ou d'éducation.

Si les transferts imputables au CEP équivalent au tiers de l'ensemble des transferts dont bénéficie le Territoire, une fraction deux fois plus élevée reste liée aux interventions civiles de l'État. On peut penser que, si le Centre d'expérimentation venait à disparaître, une augmentation temporaire des flux civils viendrait, au moins provisoirement, pallier la chute de ceux d'origine militaire.

Du fait de son appartenance à l'ensemble national, le Territoire est, de toute manière, assuré de continuer à bénéficier de soutiens financiers enviables par rapport à ses voisins océniens.

III - LES CONDITIONS D'UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

Quel que soit le sort réservé au CEP, il est ainsi probable que se maintienne dans le Territoire une situation de rente, alimentée par des fonds publics, dont la composante essentielle deviendrait civile et non plus militaire. Indépendamment d'un montant qui a toutes chances d'être réévalué à la baisse, une telle hypothèse ne peut que répondre aux vœux des dirigeants locaux. Elle laisse entière la question de savoir si un développement durable peut prendre appui sur un financement extérieur ?

1 - Transferts et développement

Cette question est au cœur des réflexions sur l'avenir des petites communautés insulaires qui ne peuvent financer leur développement par leurs propres moyens.

- Un rôle moteur ou un frein ?

- Si on se reporte à la position de Geoffrey Bertram²⁷, la stratégie du territoire, comme celle des autres économies insulaires du Pacifique, devrait s'orienter vers le maintien et la consolidation des flux existants plus que vers la poursuite illusoire d'un développement local qui ne peut que mettre en évidence

les contraintes qui pèsent sur les activités productives.

- Dans une récente mise à jour de ses travaux²⁸, l'auteur met à nouveau l'accent sur le fait que ce sont les flux financiers en provenance de l'extérieur qui jouent le rôle moteur. Abandonnant l'acronyme *MIRAB*, qu'il reconnaît peu séduisant, il élargit ses propositions à l'ensemble des économies insulaires et s'insurge contre les analystes qui voient dans le développement endogène la seule solution qui s'offre à elles. Les notions conventionnelles en matière de développement et le modèle européen d'un pays de grandes dimensions s'industrialisant par ses propres moyens ne lui paraissent pas transposables dans de petits territoires qui ne peuvent se développer de façon durable dans les limites étroites de leurs frontières. Par contre, ils peuvent le faire dans un espace plus large en jouant de l'avantage comparatif que leur procure leur ouverture sur l'extérieur. Ils doivent en même temps se contenter d'une autonomie « raisonnable » à l'égard des pays développés qui leur fournissent aide et emplois et avec lesquels ils se trouvent dans la position d'une petite ville ou d'une banlieue par rapport à une grande métropole.

- Dans cette optique, le déclin de la production locale, le bourgeonnement de l'administration et les migrations vers l'extérieur ne sont pas des évolutions regrettables mais un aspect de la restructuration de l'économie, une manifestation de sa flexibilité et de son adaptation à un processus de changement opéré dans un cadre plus large.

La question cruciale est alors de savoir si les mouvements migratoires de main-d'œuvre vers les pôles urbains des pays développés de la région et les flux d'aide en provenance de ces pays vont se maintenir. Leur grande stabilité au cours des années écoulées et un intérêt partagé pour un environnement régional prospère lui paraissent militer en ce sens.

- Cette analyse est aux antipodes de celle de Claude de Miras, qui voit dans les transferts publics un facteur d'excroissance. Assimilant la croissance au processus d'industrialisation, il l'identifie à la multiplication et à l'interaction grandissantes d'activités dans les secteurs primaire et secondaire. Loin d'y contribuer, les transferts entraînent une hypertrophie d'activités tertiaires qui, n'étant pas la contrepartie d'un travail productif, ne sont pas créatrices de valeur. Il se produit de la sorte un glissement progressif de la production vers l'improduction, une situation qui peut

²⁷ BERTRAM (G.), 1986 - « Sustainable Development » in Pacific Micro-economies, *World Development*, vol. 14, n° 7, p. 809-822.

²⁸ BERTRAM (G.), 1993 - Sustainability, Aid, and Material Welfare in Small South Pacific Island Economies, 1990-90, *World Development* vol. 21 n° 2, p. 247-258.

perdurer dans la mesure où ce mode de développement s'avance, masqué derrière un encouragement de la production locale qui lui sert d'alibi²⁹.

D'un point de vue à l'autre

Les positions de Bertram et de De Miras partent des mêmes prémisses pour aboutir à des conclusions différentes.

Tous deux privilégient les facteurs économiques et voient dans le développement un processus de modernisation et d'accroissement du niveau de vie, que rendent possible une accumulation de capital et une industrialisation croissantes. Ils s'accordent pour constater le rôle croissant que jouent les flux financiers même lorsque le discours officiel se fait le défenseur d'un développement endogène. Ils y voient la prolongation d'une politique coloniale orientée, dès l'origine, vers l'obtention de hauts niveaux de vie et ils mettent pareillement en évidence la pérennisation des flux et le biais urbain et occidental qui les caractérise. Ils s'accordent aussi pour penser que, dans les circonstances actuelles, un développement de la production locale ne revêt pas une nécessité absolue.

Leurs divergences se marquent dans l'interprétation de cette situation :

— Conformément à la tradition libérale, G. Bertram privilégie un point de vue utilitaire et une approche strictement économique ; il ne veut voir dans les apports financiers que des accroissements d'actifs, des facteurs de richesse et de bien-être qu'il convient d'encourager. Englobant les sociétés insulaires et les pays développés voisins dans une même analyse, il s'appuie sur le postulat que le libre jeu du marché permet une allocation optimale des ressources. Il n'y a donc pas lieu d'intervenir dans le système existant, si ce n'est pour en faciliter le fonctionnement. Mieux vaut s'orienter vers un développement durable associé un degré raisonnable de dépendance qu'essayer de mettre en place un développement endogène qui lui paraît irréalisable et n'avoir de justification qu'idéologique.

— Privilégiant un schéma d'interprétation d'inspiration marxiste, C. De Miras porte, au contraire, un regard critique sur la situation et s'intéresse moins au montant et à la destination des transferts qu'à leurs incidences et à la logique qui les sous-tend. Loin d'encourager la production locale, ils favorisent, selon lui, le développement d'un secteur improductif et

l'institutionnalisation de l'aide. Ils confortent la dépendance de l'extérieur et, plus grave encore, altèrent et modifient les comportements et les mentalités en ce sens.

Ils aboutissent finalement à un « développement sans croissance », évoqué également par A. Sid Ahmed dans le contexte des pays pétroliers³⁰, qui fait pendant à la « croissance sans développement » sur laquelle insistaient dans les années 70 les théoriciens de la dépendance. On peut y voir deux façons symétriques de mettre en évidence le caractère dommageable d'une situation de sujétion qui fausse le processus de développement.

Un simple rôle instrumental ?

— On pourrait objecter que la situation des DOM-TOM français n'est pas assimilable à celle des micro-États du Pacifique Sud. Ces pays jouissent d'un niveau de vie moins élevé et de transferts extérieurs moins importants. Leur statut politique les rend moins dépendants de leurs anciennes métropoles coloniales et l'emploi des fonds qu'ils en reçoivent se fait de façon moins contraignante (ceux d'origine publique sont administrés par les élites locales, ceux d'origine privée échappent aux circuits officiels).

Il n'en reste pas moins que les ressemblances l'emportent sur les différences et conduisent John Connell, auteur d'une monographie sur les micro-États insulaires³¹, à se demander si les départements français d'outre-mer ne constituent pas la quintessence des économies MIRAB.

Mais, parallèlement, il fait état des difficultés que rencontrent un peu partout les stratégies de développement autocentré et note l'apparition de nouvelles formes de dépendance et d'interdépendance : « Dans les économies insulaires, l'avantage comparatif, si souvent mis en avant, ne se trouve pas dans les sphères économiques conventionnelles de la main-d'œuvre à bon marché, de la production de coprah, etc. mais dans leur habileté à attirer l'aide et d'autres concessions financières ».

Cela le conduit à conclure que, malgré leurs handicaps et leur dépendance, ces États conservent des chances raisonnables de se développer en négociant avec dignité l'aide extérieure qui leur est nécessaire.

Cet appel à la « dignité » vise probablement à « neutraliser » et rendre acceptable l'assistance reçue. Il n'en laisse pas moins

29. DE MIRAS (C.), 1987 — *l'économie martiniquaise : développement sans croissance*. In : *Iles, insularité, insularisme, croissance ou décroissance*. Bordeaux, CRET, coll. Iles et archipels n° 8, p. 399-419.

30. SID AHMED (A.), 1983 — *Développement sans croissance : l'expérience des économies pétrolières du Tiers Monde*. Publisud, Paris.

31. CONNELL (J.), 1988 — *Sovereignty & Survival : Island Microstates in the Third World*, *Research Monograph* n° 3, University of Sydney, 114 p.

perplexe et on ne voit pas sur quoi s'appuie ce critère moral, en quoi il modifie une situation de fait et comment il se concilie avec la « *real politik* » qui prévaut dans les relations internationales.

— On peut plus légitimement se demander si l'aide extérieure, qui, loin d'être désintéressée, correspond généralement aux intérêts bien compris des parties en présence, continuera à se maintenir au niveau qui est le sien. Elle n'a pas sensiblement progressé depuis le début des années 80 et le caractère morose de la conjoncture actuelle ne permet pas d'augurer son amélioration prochaine.

Les organisations internationales qui administrent l'aide soulignent volontiers l'importance qu'elle revêt dans les pays insulaires et précisent que le Pacifique Sud est la première région au monde pour le montant qu'y reçoit chaque individu. Il convient cependant de remarquer que les chiffres avancés ne tiennent pas compte de l'extrême dispersion géographique de ses habitants et du surcoût que représente la moindre intervention en leur faveur.

La fin de la guerre froide a diminué l'intérêt stratégique de la zone et on peut craindre que les pays donateurs ne remettent en cause le montant de leur concours, au vu de sa faible efficacité et de la faible croissance des pays qui en bénéficient.

C'est la question que se pose Ethan Weisman³² en établissant, à partir de la Papouasie Nouvelle-Guinée, un modèle applicable à l'ensemble des économies du Pacifique Sud. Dans ce modèle, l'aide agit comme un « *booming sector* » et favorise la croissance. Elle entraîne des distorsions analogues à celles d'un boom minier si bien que, lorsqu'elle viendra à se réduire, le processus de réajustement risque d'être aussi difficile à mettre en œuvre.

2 - La question d'un développement durable

Les interrogations relatives aux transferts extérieurs ne se limitent pas à leur importance, leur permanence ou leurs contreparties. Elles portent de plus en plus sur leur efficacité et la pertinence qu'ils peuvent avoir dans la perspective d'un développement durable.

Les ambiguïtés de l'aide

— Dans un article consacré à l'aide dans les États insulaires du Pacifique, Bruce Knapman³³ rappelle que, lorsqu'elle a commencé à se mettre en place à la fin de la seconde guerre mondiale, elle était considérée comme une facilité temporaire accordée aux pays en retard pour pallier leurs insuffisances en matière de capital ou d'encadrement et leur permettre de parvenir rapidement à une croissance auto-entretenu (*self-sustaining growth*). Le critère de son efficacité était alors sa rapide absolescence et non sa transformation en quasi rente.

Cette vision optimiste des choses s'est modifiée sous la pression des circonstances et sous le feu des critiques, les radicaux dénonçant l'aide comme un instrument de domination économique, les conservateurs y voyant une source de gaspillage, une incitation à la paresse ou un moyen de pression politique.

Mais, comme le rappelle aussi B. Knapman, dans les États insulaires du Pacifique, les contraintes physiques sont si fortes et les perspectives de croissance auto-entretenu si faibles que l'afflux de capitaux ne peut en aucune façon déboucher sur une augmentation significative de la production et de la capacité productive. Tout au plus, la production locale peut-elle constituer un « *filet de sécurité* » permettant de faire face à des circonstances défavorables.

Aussi n'est-il pas étonnant que le capital, qui afflue dans une région qui n'en a pas un besoin vital, n'ait pas que des effets positifs. Au fur et à mesure qu'il accroît le niveau de vie des insulaires, il élève le niveau de leurs aspirations et les incite à consommer plus qu'à produire. Chez les plus démunis, il agit comme un poison subtil qui obscurcit leur jugement, érode leur autonomie et les installe dans une situation de dépendance et de sujétion croissantes³⁴.

— Dans le territoire, on peut se demander si les effets pervers des transferts — et parfois leur efficacité à rebours — ne sont pas accentués par le fait qu'ils se donnent pour ce qu'ils ne sont pas. En dépit de leur finalité apparente, leur raison d'être et leur légitimité ne sont pas de l'ordre de la production et du développement. Ils sont d'abord le produit d'une histoire et de circonstances où il est difficile de dissocier les motivations altruistes, les visées impérialistes et la poursuite d'intérêts particu-

32. WEISMAN (E.), 1990 — Aid as a Booming Sector, *Islands Australia Working Paper* n° 90/13, National Centre for Development Studies, Australian National University, 26 p.

33. KNAPMAN (B.), 1986 — Aid and the Dependent Development of Pacific Island States, *The Journal of Pacific History*, vol. 21 n° 3-4, July-October, p. 139-152.

34. Hier les Marquisiens, aujourd'hui les aborigènes d'Australie, les eskimos du Nord du Canada, les Tchouktsches de Sibérie ou les indiens d'Amazonie en sont des cas-limite. La situation de ces groupes minoritaires n'est pas extrapolable mais souligne le caractère destructurant que peut avoir une aide qui surestime l'aspect matériel du développement et sous-estime le système de valeurs qui l'accompagne. Elle met simultanément en lumière les dérèglements sociaux sur lesquels peut déboucher une idéologie économique qui fait de l'individu et de la production l'alpha et l'oméga de la vie en société.

liers. Ils sont aussi la contrepartie de services rendus, d'évaluation délicate quand ils se trouvent dans le champ du pouvoir. Cela ne rend que plus nécessaire la prise en compte de leur dimension politique et stratégique qui peut éclipser leur dimension économique.

La prise en compte de l'environnement

— Il n'est pas non plus possible d'ancrer le processus de développement dans la durée en se cantonnant dans une logique productiviste ou une vision comptable des flux. Le développement durable tend à devenir un objectif partagé par les gouvernements et les donateurs d'aide. Cette tendance a le mérite, comme le souligne G. Bertram, de déplacer l'accent du court au long terme, de faire réfléchir aux fondements du développement et d'obliger à prendre en compte les problèmes de l'environnement.

Mais si le concept puise sa force dans son pouvoir mobilisateur, il tire sa faiblesse de la banalisation de son emploi et risque de « devenir un cliché, une phrase à la mode à laquelle chacun rend hommage mais que personne ne se soucie de définir »³⁵.

Il se heurte également au dilemme que pose sa double vocation à satisfaire les exigences de la croissance économique et celles de la protection de l'environnement. La Commission mondiale sur l'environnement et le développement s'est efforcée de réduire cette ambivalence et l'a défini en 1987 comme « un développement qui répond aux besoins de la génération présente sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ». Elle assortit la définition d'une série d'objectifs où figurent la relance d'une croissance de meilleure qualité, la satisfaction des besoins essentiels, la conservation et le renforcement des ressources, la réorientation de la technologie et la maîtrise des risques qui lui sont associés³⁶.

— On ne peut, de ce point de vue, qu'être circonspect sur l'impact que peuvent avoir sur

un environnement fragile et mal connu des expériences nucléaires dont le discours officiel affirme l'inocuité. La même réserve s'impose vis-à-vis de leurs retombées financières, si on tient compte de l'opacité et du laxisme qui accompagnent leur octroi et leur utilisation. un retrait du CEP aurait l'avantage de réduire ces incertitudes et ambiguïtés et permettrait de clarifier les relations entre le Territoire et la métropole. Il mettrait un terme à des rapports qui, par certains côtés, rappellent ceux du « Pacte colonial ». Il lèverait aussi les équivoques auxquelles n'échappe pas le « Pacte de Progrès » qui constate que le CEP n'a pas permis de jeter les bases d'un véritable développement, qui recommande un effort de reconversion mais se garde d'aborder le sort du Centre d'expérimentation.

Quant aux transferts civils, ils devraient, dans le cadre du statut en vigueur, continuer à être une des principales sources de revenus du Territoire. On peut douter qu'ils débouchent sur une plus grande valorisation des richesses locales et entraînent dans le futur une croissance de la production qu'ils n'ont pas réussi à provoquer dans le passé³⁷. Ils auront au moins le mérite de ne plus apparaître comme le prix à payer pour la poursuite des expériences. Et, peut-être fourniront-ils une dernière occasion de jeter les bases d'une concertation et d'un partenariat authentiques, s'appuyant sur le « métissage » auquel fait référence Michel Panoff³⁸.

Alors seulement aura des chances de se mettre en place la dynamique interne qui conditionne le développement et qui, associée à une dynamique externe forte de la double inscription du Territoire dans l'ensemble français et dans le Pacifique Sud³⁹, pourra le rendre durable.

Centre ORSTOM de BREST
octobre 1994

35. LELÉ (S.M.), 1991 – Sustainable Development : A Critical Review, *World Development* vol. 19 n° 6, June, p. 607-622.

36. TISDELL (C.), 1988 – Sustainable Development : Differing Perspectives of Ecologists and Economists and Relevance to LDCs, *World Development*, vol. 16, n° 3, p. 373-384.

37. Il est de plus en plus difficile de se satisfaire de l'opposition classique entre travail productif et travail improductif et de souscrire au schéma dualiste, hérité du début de l'ère industrielle, qui continue d'opposer biens et services et considère les premiers comme seuls vecteurs de valeur, de productivité et de richesse. Comme tendent à le montrer la tertiarisation de l'industrie et l'industrialisation des services, biens et services sont de plus en plus liés et complémentaires. Du fait de la complexification croissante du processus de production, la valeur d'un bien se mesure moins à sa matérialité et au travail qui peut y être incorporé qu'au service qui l'accompagne et en est parfois inséparable.

Cf. GADREY (J.), 1992 – L'économie des services, Paris, La Découverte, coll. Repères, 125 p.

38. PANOFF (M.), 1989 – *Tahiti métisse*. Denoël, Paris, 291 p.

39. Lire à ce sujet la réflexion que proposent Jean Chesneaux et Nic Maclelan.

CHESNEAUX (J.) & MACLELAN (N.), 1991 – *La France dans le Pacifique. De Bougainville à Moruroa*. La Découverte/Essais, Paris, 238 p.

BIBLIOGRAPHIE

- BELOGEY, G. 1993. - L'Outre-Mer et le XI^e Plan. In : *Regards sur l'actualité* n° 189, mars, p. 34.
- BERTRAM, G. 1986. - « Sustainable Development » in Pacific Micro-economies, *World Development*, vol. 14, n° 7, p. 809-822.
- BERTRAM, G. 1993. - Sustainability, Aid, and Material Welfare in Small South Pacific Island Economies, 1900-90, *World Development* vol. 21 n° 2, p. 247-258.
- BERTRAM, I.G. & WATTERS, R.F. 1986. - The MIRAB Process : Earlier analyses in Context. *Pacific Viewpoint*, 27 (1), p. 48.
- BLANCHET, G. 1985 - *L'économie de la Polynésie Française de 1960 à 1980*. ORSTOM, Paris, coll. Travaux et Documents n° 195, 166 p.
- BLANCHET, G. 1991 - A Survey of the Economy of French Polynesia : 1960 to 1990, *Islands/Australia Working Paper* n° 91/4, Canberra, National Centre for Development Studies, Australian National University, 1991, 46 p.
- BLANCHET, G. 1991 - Nuku Hiva et la base de pêche de Taiohae. ORSTOM Tahiti, *Notes et Documents de Sciences Humaines* n° 14, 47 p.
- BROOKFIELD, H. 1986 - *An Approach to Islands. Inter-oceanic Workshop on Sustainable Development and Environmental Management of Small Islands*, Puerto Rico.
- BRUNEAU, E. & POIRINE, B. 1987 - Le pouvoir d'achat du secteur public, revue *Aspects* n° 3/4. Institut Territorial de la Statistique, Tahiti.
- CHATELUS, M. 1986 - Revenus pétroliers et développements. Leçons de l'expérience du monde arabe, revue *Tiers Monde*, tome XXVII n° 107, p. 659-668.
- CHAUVIN, M. 1991 - *Tiers Monde : la fin des idées reçues*. Syros-Alternatives, Paris, p. 30.
- CHESNEAUX, J. & MACLELAN, N. 1991 - *La France dans le Pacifique. De Bougainville à Moruroa*. La Découverte/Essais, Paris, 238 p.
- COMMISSARIAT GÉNÉRAL AU PLAN, 1993 - *Outre-Mer : le défi des singularités*. Rapport du groupe Outre-Mer présidé par Gérard Belorgey. La Documentation Française, Paris, janvier, 214 p.
- CONNELL, J. 1988 - Sovereignty & Survival : Island Micro-states in the Third World, *Research Monograph* n° 3, University of Sydney, 114 p.
- CORDEN, W.M. & NEARY J.P., 1982 - Booming Sector and De-industrialisation in a Small Open Economy, *The Economic Journal* 92, december, p. 825-848.
- CORDEN, W.M., 1984 - Booming Sector and Dutch Disease Economics : survey and consolidation, *Oxford Economic Papers*, 36, p. 359-380.
- DE MIRAS C., 1987 - L'économie martiniquaise : développement sans croissance. In : *Iles, insularité, insularisme, croissance ou décroissance*. Bordeaux, CRET, coll. Iles et archipels n° 8, p. 399-419.
- FISK, E.K. 1966 - *The Economic Structure*. In : FISK E.K. ed. - *New Guinea on the Threshold*. Canberra, Australian National University Press, p. 23-4.
- FISK, E.K. 1982 - Subsistence Affluence and Development Policy. In : HIGGINS B. ed. - *Regional Development in Small Island Nations*, UNCRD Nagoya Japan, p. 1-12.
- GADREY, J. 1992 - *L'économie des services*, Paris, La Découverte, coll. Repères, 125 p.
- GREGORY, R.G. 1976 - Some Implications of the Growth of the Mineral Sector, *Australian Journal of Agricultural Economics*, Australian National University, Canberra, 20 (2), p. 71-91.
- GUERRIEN, B. 1991 - *L'économie néo-classique*, Paris, La Découverte, coll. Repères.
- HUGON, P. 1990 - Les politiques d'ajustement structurel. In : *Encyclopédie économique. Economica*, Paris.
- KNAPMAN, B. 1986 - Aid and the Dependent Development of Pacific Island States, *The Journal of Pacific History*, vol. 21, n° 3-4, july-october, p. 139-152.
- LELÉ, S.M. 1991 - Sustainable Development : A Critical Review, *World Development*, vol. 19, n° 6, june, p. 607-622.
- MUNRO, D. 1990 - Transnational corporation of kin and the MIRAB system. The case of Tuvalu. *Pacific Viewpoint*, vol. 31.
- PANOFF, M. 1989 - *Tahiti métisse*. Denoël, Paris, 291 p.
- POIRINE, B. 1991 - *L'économie de la Polynésie Française, de la rente atomique au développement*. Thèse de doctorat d'Économie, Paris 2.
- POIRINE, B. 1992 - Tahiti : stratégie pour l'après-nucléaire. De la rente atomique au développement. *Tahiti* (diffusion l'Harmattan Paris), 307 p.
- POIRINE, B. 1993 - Le développement par la rente : une spécialisation internationale logique et viable à long terme pour les économies micro-insulaires. *Journal de la Société des Océanistes* n° 96-1, p. 3-10.
- SALMON, J.M. & ANTONA, M. 1991 - *Le développement socio-économique dans les DOM-TOM*. Document de travail IFREMER, 53 p.
- SID AHMED, A. 1983 - *Développement sans croissance : l'expérience des économies pétrolières du Tiers Monde*. Publisud, Paris.
- SID AHMED, A. 1988 - Vers une théorie de l'industrialisation à partir de l'exportation et de la transformation des ressources naturelles : de la « Staple Theory » à la rente pétrolière, revue *Tiers Monde*, t. XXIX, n° 115, juillet-septembre, p. 715-813.
- TISDELL, C. 1988 - Sustainable Development : Differing Perspectives of Ecologists and Economists and Relevance to LDCs, *World Development*, vol. 16, n° 3, p. 373-384.
- WEISMAN, E. 1990 - Aid as a Booming Sector, *Islands Australia Working Paper* n° 90/13, National Centre for Development Studies, Australian National University, 26 p.

RÉSUMÉ

La Polynésie Française vit depuis 1963 à l'heure du Centre d'Expérimentation du Pacifique (CEP). La réduction de ses activités et la décision prise par la France d'interrompre ses expériences nucléaires rendent de plus en plus probable son départ et font craindre la disparition des retombées économiques et financières qui lui sont liées.

L'inquiétude est d'autant plus grande que, malgré les efforts déployés, aucune solution

de rechange n'a pu jusqu'ici être trouvée. Comme dans le reste de l'Outre-Mer, les activités de consommation ont pris le pas sur celles de production, et l'économie du Territoire se fonde de plus en plus sur la quasi-rente que représentent les fonds qu'y transfère l'État.

Pour pallier les inconvénients et les effets pervers qu'entraîne cette situation, l'État et le Territoire viennent de conclure un « Pacte de Progrès ». Il doit par des efforts concertés amorcer une reconversion de l'économie en direction d'un développement plus endogène, moins tributaire des transferts:

L'incertitude qui pèse sur la poursuite des expériences nucléaires risque de retarder ce processus comme le maintien en place du CEP et des transferts qui l'accompagnent risquent de prolonger le statu quo.

government decision to suspend nuclear experiments make the *CEP* departure likely. But there are worries about a concomitant shortage of its economic and financial fall-outs and these worries are all the more important that, despite many attempts, no alternative has been found yet. As in the rest of French overseas territories, consumption has replaced production and economy has become more and more relying on metropolitan financial flows. In order to overcome consecutive drawbacks and imbalances that look like those experienced by rentier societies, state and territorial authorities have concluded a « progress pact » aimed at economic redeployment and a more self-sustained growth.

Uncertainties about a possible resumption of nuclear testing are likely to delay such a process as well as maintaining the *CEP* and financial flows is likely to prolong the present *statu quo*.

SUMMARY

Since 1963, French Polynesia has been living at the rhythm of the nuclear testing Centre, the « *Centre d'Expérimentation du Pacifique* » (*CEP*). A gradual cut in its activity added to French

MOTS-CLÉS

Expériences nucléaires, *CEP*, transferts publics, rente, malaise hollandais, situation de crise, Pacte de Progrès, moratoire nucléaire, reconversion économique.

Journal
de la
Société
des

OCCÉANISTES

PUBLIÉ AVEC L'AIDE DU C.N.R.S.



Musée
de l'Homme
Paris

102

Année 1996 - 1

Fonds Documentaire ORSTOM
Cote: B*7400 Ex: 1

I.S.S.N. 0300-953

2178 C.E.D.I.D. — ORSTOM